FORMASUITE

PROGRAMME DE LA FORMATION

Évolutions Juridiques et Réglementaires de la paie dans les Secteurs HCR et BTP

Le 01/11/2026

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, le participant sera capable de mettre en œuvre les compétences suivantes :

- Comprendre les évolutions légales et jurisprudentielles impactant les contrats de travail dans les secteurs HCR et BTP.
- Maîtriser la réglementation sur la durée du travail, les congés, les avantages en nature et les frais professionnels.
- Sécuriser la gestion des cotisations, charges sociales et obligations spécifiques comme la déduction pour frais professionnels.
- Anticiper les obligations liées aux organismes sociaux (caisse de congés payés, chômage intempéries) pour une gestion conforme et optimisée.

CONTENU

AVANT LA FORMATION

- Entretien téléphonique avec le formateur afin de personnaliser votre formation.
- Le programme de formation ci-dessous pourra donc être modifié gratuitement en fonction de vos attentes.

Évolutions Juridiques et Réglementaires de la paie dans les Secteurs HCR et BTP

- Dernières décisions jurisprudentielles concernant les contrats de travail dans les secteurs de l'hôtellerie-restauration (HCR) et du bâtiment (BTP).
- Focus sur les différents types de contrats :
 - Contrat saisonnier dans le secteur HCR.
 - Contrat d'extras en hôtellerie-restauration.
 - Contrat de chantier dans le secteur du bâtiment.

Durée du Travail et Congés

- Réglementation récente sur la durée du travail, les congés payés, les jours fériés et les arrêts maladie dans les secteurs HCR et BTP.

Avantages en Nature et Frais Professionnels

- Nouveautés concernant les avantages en nature et le remboursement des frais professionnels.
- Conditions de prise en charge et traitement des repas et du logement dans le secteur HCR, notamment pendant les congés payés.
- Indemnisation des déplacements dans le BTP : point sur la jurisprudence et les modalités d'application pour les petits et grands déplacements.

Réglementation Sociale et Fiscalité

- Mise à jour sur l'assiette des cotisations sociales et leur impact sur la rémunération.

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Déduction spécifique pour frais professionnels dans le BTP : obligations en vigueur depuis le 1er janvier 2024 et perspectives d'évolution.
- Actualités concernant les charges sociales spécifiques et les retenues à la source.
- Évolutions liées aux caisses de congés payés et au régime du chômage intempéries dans le BTP.

FIN DE LA FORMATION

- Débrief de la formation avec le formateur pour consolider vos connaissances.

PREREQUIS

Aucun prérequis.

PUBLIC VISE

Les responsables et gestionnaires de paie en entreprise

- Formation individuelle ou collective (garantie à partir du premier inscrit)
- Formation assurée au sein de vos locaux ou dans une salle de formation dans la ville de votre choix
- Dates de votre choix sans surcoût
- Entretien téléphonique préalable avec notre formateur afin de personnaliser votre formation
- Inscription à réaliser 15 jours avant le démarrage de la formation
- Horaires : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Nombre de participants : de 1 à 20 participants (au delà nous consulter)
- **Formation accessible à toutes personnes porteuses de handicap. Locaux adaptés.**

DUREE

7 heures

PEDAGOGIE

Montée en compétence assurée par l'association d'un contenu théorique et pratique. Etude de cas concrets en rapport avec votre quotidien professionnel.

Suivi de l'exécution :

- Feuilles de présences signées des participants et du formateur par demi-journée
- Attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Appréciation des résultats :

- Recueil individuel des attentes du stagiaire
- Questionnaire d'auto-évaluation des acquis en début et en fin de formation
- Évaluation continue durant la session
- Remise d'une attestation de fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction en fin de formation

Moyens et supports pédagogiques :

- Evaluation des besoins et du profil du participant
- Apport théorique et séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Cas pratiques
- Questionnaire et exercices
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape

CONTACTEZ NOUS

Du Lundi au Vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Par téléphone au **05 31 60 07 07**
Par email : serviceclient@formasuite.fr
Responsable Pédagogique : Yannick Lacave

FORMASUITE
12 rue Courbet 82000 Montauban
SIRET : 842 016 594 00017
N° de déclaration d'activité : 76820087382

- Retours d'expériences
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules,
- Remise d'un support pédagogique
- Echanges interactifs
- Intervention d'un formateur expert dans son domaine

Modalités d'évaluation et de suivi :

- Exercices corrigés, études de cas réels, mise en application concrète et utile
- Évaluation pour valider vos acquis en fin de formation
- Grille d'évaluation (test de positionnement)
- Entretien téléphonique avec le formateur avant la formation
- Travaux pratiques
- Tests de contrôle de connaissances et validation des acquis à chaque étape
- Echange avec le formateur par visioconférence (webinar), téléphone et mail

Profil du formateur :

- Chaque formation est sous la responsabilité du directeur pédagogique de l'organisme de formation.
- Le bon déroulement est assuré par le formateur désigné par l'organisme de formation.
- Formateur référent : M.Lacave Téléphone : 05 31 60 07 07

Une attestation de formation sera délivrée au stagiaire.